



## Retenue incompréhensible sur AAH

Par **aristide bertrand**, le **10/03/2018** à **12:51**

Handicapé, je suis bénéficiaire de l'AAH à hauteur de 810 €. La CAF vient de me réclamer mes bulletins de salaire de septembre à décembre 2016 (j'ai fait quelques heures en intérim, alors que je n'ai pas eu d'emploi auparavant).

Je viens de recevoir une notification m'avertissant que mes droits changent à compter du 01/09/2016, que j'ai perçu 9579,35 € alors que j'avais droit à 9495 € et une retenue de 90 € a été faite sur mon versement de février 84.35 d'AAH et 5.65 d'APL).

Par ailleurs, sur le site de la CAF apparaît un reste à rembourser de 2427.02 € pour un montant initial de 2432.67 €.

Je ne comprends absolument rien à cette somme pour laquelle je n'ai reçu aucun courrier, aucune information (mon mail sur le site de la CAF est en attente de traitement depuis 10 jours)

Ai-je un recours ? Merci.

Par **youris**, le **10/03/2018** à **12:58**

bonjour,  
vous pouvez vous rendre dans les locaux de votre CAF ou prendre contact avec eux.  
en dernier recours, vous pouvez contacter le médiateur de la caf.  
aviez-vous déclaré que vous aviez travaillé de septembre à décembre 2016 ?  
salutations